

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
RÉGLEMENTAIRES**

**DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS
N°2021/28**

PUBLIE LE LUNDI 12 JUILLET 2021

Avis de Publication

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

Monsieur Frédéric CUVILLIER, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) certifie que, conformément aux articles L. 5211-47 et R.5211-41 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le recueil des actes administratifs n° 2021-28 a été publié ce jour et a été mis à la disposition du public pour consultation dès aujourd'hui :

- à l'accueil de l'hôtel communautaire, 1 boulevard du bassin Napoléon à Boulogne-sur-Mer en version **papier**,
- sur le site Internet de la CAB : www.agglo-boulonnais.fr, en version **numérique**.

Pour tout renseignement concernant le recueil, vous voudrez bien vous adresser à l'accueil de l'hôtel communautaire.

Les actes administratifs publiés dans ce recueil peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la publication du recueil d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

**Avis affiché ce jour au lieu indiqué ci-dessus
et mis en ligne sur le site Internet de la CAB www.agglo-boulonnais.fr**

Fait à Boulogne-sur-Mer le : 12/07/2021

Le Directeur Général des Services

Jean-Marc PLOUVIN



SOMMAIRE

- I **Délibération du Bureau Communautaire : Néant**
- II **Délibération du Conseil Communautaire du 01 juillet 2021**
- III **Arrêtés et Décisions du Président : néant**

I

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

II

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er JUILLET 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 01 JUILLET 2021
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Dominique DUHAUTOY - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne

Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel
Nathalie LEMAIRE - Le Portel
Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Sandrine BARDEAUX - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Hélène TIERTANT - Wimille
Paulette JUILIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer
Didier DUCLOY - Outreau, donnant pouvoir à Bruno GOSSELIN - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard, donnant pouvoir à Willy GOBERT - Saint Léonard
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne, donnant pouvoir à Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne

Étaient absents :

Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Aurélien PORTUESE - Wimereux

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Grégory SUSLAMARE

FINANCES

N° 19C_01_07_2021

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2020

Après avis de la commission Finances, Ressources Humaines, Mutualisation du 8 juin 2021,

Le CONSEIL décide :

- de valider les comptes administratifs 2020 ;
- d'approuver les comptes de gestion 2020.

ADOPTÉE A LA MAJORITE		
Pour	Contre	Abstention
55	1	0
TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIÉE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Antoine LOGIE

**Le Vice-Président de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais**

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Introduction

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale pour l'exercice budgétaire N-1. Il est soumis au vote de l'organe délibérant et présenté par le président de l'EPCI.

L'article L2121-14 du CGCT qui s'applique aux EPCI prévoit que : *"Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais **il doit se retirer au moment du vote.** »*

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Chaque année, le Trésorier nous transmet les comptes de gestion de la collectivité afin de les faire approuver par le Conseil Communautaire. Ces comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs de la Communauté.

Sources : Articles L1612-12 et L1612-13 du CGCT/article L.2121-31 du CGCT


Comme pour la présentation consolidée des budgets primitifs, le 11 comptes administratifs seront présentés en deux temps :

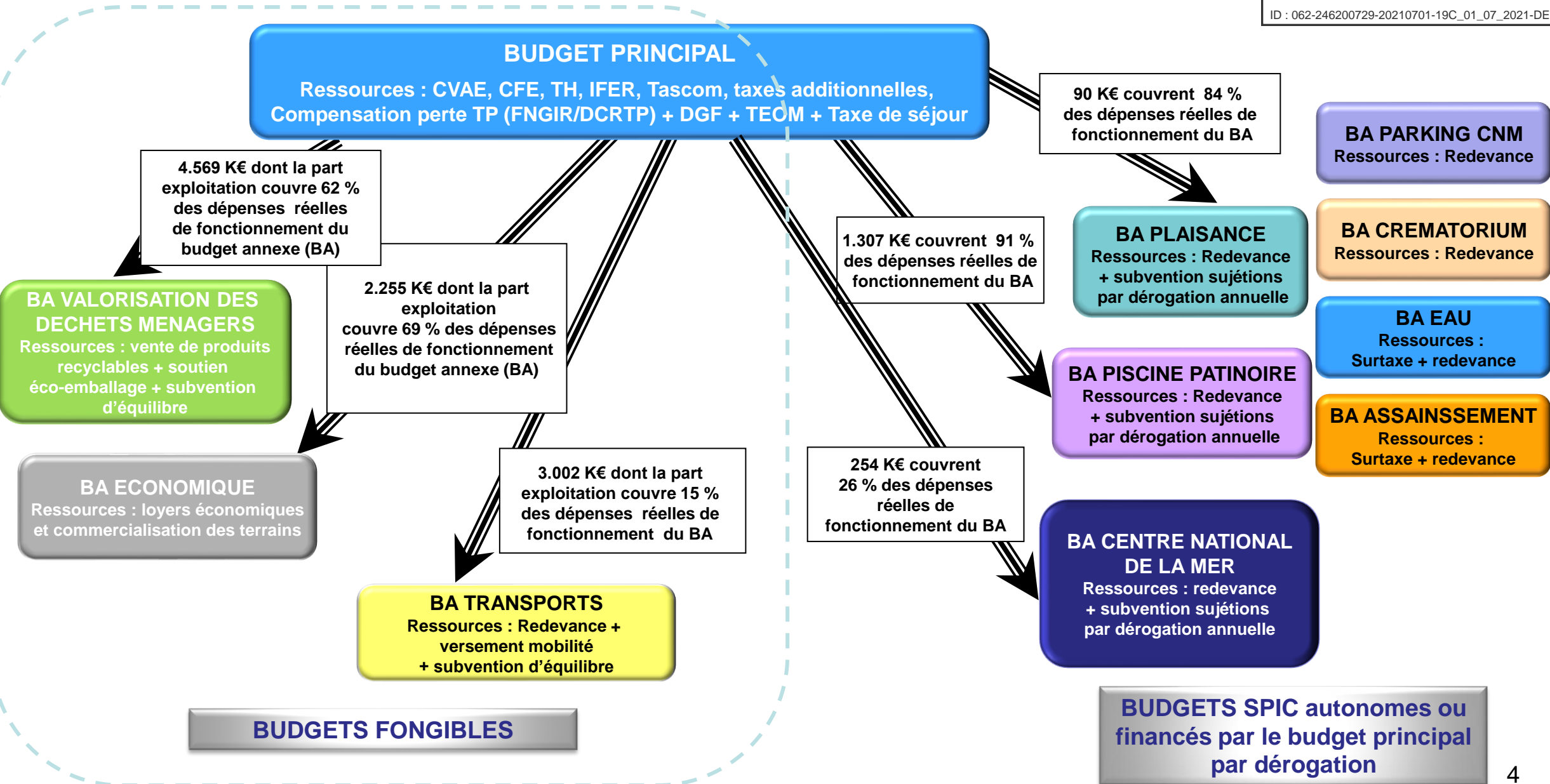
- ❖ Dans un premier temps par nature comptable (ou chapitre budgétaire) permettant d'apprécier les résultats budgétaires et financiers de la collectivité.

Cette présentation nature comptable est consolidée :

- autour du budget principal et des budgets annexes dont l'équilibre dépend de la participation financière du budget principal (budget économique, valorisation des déchets, transports), nommés budgets fongibles.
- les autres budgets annexes SPIC (services publics industriels et commerciaux) à équilibre autonome sauf dérogation (Centre National de la Mer, parking Nausicaà, piscine patinoire, crématorium, plaisance, eau et assainissement) sont présentés individuellement.
- ❖ Dans un second temps par fonction comptable mettant en perspective le poids budgétaire des différentes politiques publiques mises en œuvre par la collectivité.

VUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA CAB

Envoyé en préfecture le 12/07/2021
 Reçu en préfecture le 12/07/2021
 Affiché le 
 ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE



PRESENTATION DES COMPTES **ADMINISTRATIFS** **FONCTIONNEMENT 2020**

Présentation des comptes par nature comptable

(budgets fongibles / budgets SPIC)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2020	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation	Budget Transport	Fongibles hors SPIC
011 - Charges à caractère général	11 407 993,30 €	1 377 286,48 €	1 819 979,16 €	293 495,80 €	14 899 754,74 €
012 - Charges de personnel (yc personnel mutualisé)	13 441 688,33 €	698 890,00 €	1 988 837,65 €	89 485,33 €	16 218 701,31 €
014 – Atténuation de produits	18 090 601,30 €			21 811,58 €	18 112 412,88 €
022 - Dépenses imprévues					- €
65 - Autres charges de gestion courante	11 427 253,87 €	83 637,17 €	4,14 €	11 452 036,06 €	22 962 931,24 €
66 - Charges financières	400 913,85 €	292 051,37 €	24 537,50 €	89 256,43 €	806 759,15 €
67 - Charges exceptionnelles	1 906 368,18 €	12 114,72 €	- €	- €	1 918 482,90 €
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	4 550 000,00 €	- €	- €		4 550 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	61 224 818,83 €	2 463 979,74 €	3 833 358,45 €	11 946 085,20 €	79 468 242,22 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2020	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation	Budget Transport	Fongibles hors SPIC
013 - Atténuation de charges	126 210,38 €	819,56 €	77 351,09 €	30 827,68 €	235 208,71 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes	661 458,75 €	20 507,57 €	491 605,89 €		1 173 572,21 €
73 - Impôts et taxes	55 205 190,37 €	920,00 €		9 537 842,41 €	64 743 952,78 €
74 -Dotations, subventions et participations	18 539 470,62 €		1 122 534,39 €	1 144 541,29 €	20 806 546,30 €
75 -Autres produits de gestion courante	26 731,92 €	2 802 855,04 €	1,02 €	892 613,65 €	3 722 201,63 €
76 -Produits financiers	1,73 €	7 945,19 €			7 946,92 €
77 -Produits exceptionnels (sauf 775)	539 940,39 €	- €	14 228,01 €	2,54 €	554 170,94 €
78 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	- €	- €			- €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	75 099 004,16 €	2 833 047,36 €	1 705 720,40 €	11 605 827,57 €	91 243 599,49 €
EPARGNE BRUTE (hors flux internes) <i>Est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette</i>	13 874 185,33 €	369 067,62 €	- 2 127 638,05 €	- 340 257,63 €	11 775 357,27 €
ANNUITE DE DETTE EN CAPITAL	1 135 000,00 €	1 407 495,13 €	248 015,37 €	291 837,83 €	3 082 348,33 €
EPARGNE NETTE <i>Mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement de dette</i>	12 739 185,33 €	- 1 038 427,51 €	- 2 375 653,42 €	- 632 095,46 €	8 693 008,94 €
SUBVENTIONS DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPIC				3 002 084,16	
SUBVENTIONS DU BUDGET PRINCIPAL AUX SPA		2 255 362,99	4 569 082,52		

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

Pour les budgets fongibles, les principaux points à retenir sont les suivants :

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées pour 2020 s'élèvent à 79,5 M€, en hausse de 6,2 M€ (+8,42 %).

La crise sanitaire a directement impacté les dépenses de la collectivité sur 2020.

Les services publics qualifiés de « non essentiels » ont connu une ou plusieurs fermetures de leurs équipements au cours des différents confinements. Dans l'attente du chiffrage définitif de ces impacts, la CAB a mis en place une provision comptable à hauteur de 4 550 k€.

Par ailleurs, + 482 k€ en dépenses de personnel correspondent :

- 130 k€ pour les indemnités de départ volontaire
- 120 k€ pour les primes COVID
- 110 k€ pour les effets reports des recrutements (taux plein en 2020)
- 68 k€ pour les renforts du service collecte (heures supplémentaires...)
- Le GVT (Glissement vieillesse technicité)...

Enfin, la collectivité a assuré une dépense exceptionnelle de 1 493 k€ relative à la convention avec EDF pour les CEE (Certificats d'économies d'énergie), neutralisée en recette.

Les recettes réelles s'élèvent à 91,2 M€ et connaissent une baisse de 599 k€ (- 0,65 %) par rapport aux recettes réelles 2019. Les ajustements remarquables sont les suivants :

- baisse de 196 k€ de vente de matériaux (chute des prix de revente).
- diminution des contributions directes (hors TEOM) de plus de 500k€ amortie partiellement par le « filet de sécurité » d'un peu plus de 200 k€.
- recettes liées à la convention pour les CEE (1 493 k€)
- La baisse de recettes exceptionnelles constatées en 2019 par des provisions (- 1 200 k€).

Pour les budgets SPIC,

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constatées respectivement aux montants repris ci-dessous :

Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
717 109,44 €	128 175,41 €	159 614,84 €	180 022,77 €	17 523,93 €	318 202,33 €	1 458 162,21 €

Le budget Nausicaà – centre de la mer connaît une baisse sensible de dépenses par rapport à 2019 (- 384 k€) correspondant à l'exonération de taxe foncière, obtenue en fonction de la qualification d'une partie de l'exploitation de la SEM en activité à caractère agricole. Cet effet est en réalité neutralisé dans la mesure où la charge est refacturée au délégataire.

Les dépenses du budget parking sont également en baisse de 106 k€ correspondant au dégrèvement de taxes foncières suite à la demande de la collectivité.

Les autres budgets SPIC ne connaissent pas d'évolution remarquable.

Les recettes réelles de fonctionnement pour 2021 sont détaillées ci-dessous :

Budget Centre de la Mer	Budget Piscine Patinoire	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
1 741 395,04 €	496 843,52 €	170 000,38 €	250 560,90 €	289 958,76 €	1 068 179,95 €	6 232 842,89 €

Au budget du Centre de la Mer une baisse de 216 k€ correspond à la baisse de la taxe foncière refacturée d'une part (- 358 k€) et une recette exceptionnelle liée aux indemnités suite au sinistre des gaines à barres (+ 142 k€).

Au budget assainissement on relève une baisse significative des recettes de 1,164 k€ correspondant en 2019 au transfert des résultats d'assainissement des communes et syndicats à la suite de la prise de compétence réseaux. Le niveau de recette d'exploitation reste stable.

Focus sur l'épargne nette des comptes

L'épargne nette consolidée pour le budget principal et les budgets fongibles s'élève à 8 693 k€ contre 15 462 k€ en 2019.

On constate une forte dégradation de l'épargne essentiellement due aux conséquences de la crise sanitaire.

Les budgets annexes en service industriel et commercial dégagent une épargne nette :

Pour le budget Nausicaà : - 221 k€.

Pour le budget Héricéa : 369 k€.

Pour le budget Crématorium : - 29 k€.

Pour le budget parking Nausicaà : - 21k€.

Pour le budget plaisance : 272 k€.

Pour l'eau : 722 k€.

Pour l'assainissement : 1 869 k€.

Moyens financiers des comptes administratifs réinjectés dans les budgets 2021

- Outre les épargnes nettes des comptes administratifs 2020 présentées dans les précédentes diapositives, les comptes administratifs reprennent les résultats antérieurs que la CAB continue d'absorber et qui permettent :
 - l'ajustement des dépenses non prévues au budget primitif.
 - l'annulation du recours à l'emprunt dans la première décision modificative de l'exercice comptable.

	Epargne nette de l'exercice 2020	Résultats de clôture (y compris résultats antérieurs)	Réduction du recours à l'emprunt	Emprunt net inscrit pour 2021 après la Décision Modificative 1
Budget principal	12 739 185,33	20 994 633,82	- 2 565 000,00	19 135 000,00
Budget économique	- 1 038 427,51	-	- 5 100 000,00	-
Budget valorisation des déchets	- 2 375 653,42	-	- 1 480 000,00	-
Budget transport	- 632 095,46	-	- 2 555 000,00	-
Total fongibles	8 693 008,94	20 994 633,82	- 11 700 000,00	19 135 000,00
Budget Centre National de la Mer	- 220 800,74	749 614,36	-	-
Budget crématorium	368 668,11	52 300,20	-	-
Budget piscine patinoire	- 29 427,44	1 512 376,15	-	-
Budget parking Nausicaà	- 20 711,87	- 34 096,95	-	-
Budget plaisance	272 434,83	272 434,83	-	-
Budget eau	721 727,62	543 452,00	- 60 000,00	290 000,00
Budget assainissement	1 869 020,67	9 042 036,91	- 2 750 000,00	-

Présentation des comptes par fonction comptable

Poids des politiques publiques

(hors fonction 01 – remboursement de dette, dotations de solidarité et de compensation)

	ALLOUE 2020	REALISE 2020	en % des dépenses globales	RECETTES 2020	
TRAITEMENT, VALORISATION ET COLLECTE DES DECHETS MENAGERS	16 135 997 €	15 624 539 €	25,14%		
<u>Collecte</u>	7 468 702 €	7 246 935 €		Recette de TEOM	8 212 385 €
<u>Traitement et Valorisation des déchets</u>	8 667 295 €	8 377 604 €		Ventes de produits	491 606 €
				Subventions	1 122 534 €
TRANSPORTS URBAINS	12 672 841 €	11 775 592 €	18,95%		
				Versement mobilité	9 537 842 €
				Redevance	822 639 €
				Subvention Région : transports scolaires	1 129 287 €
MOBILITE DEVELOPPEMENT DURABLE	1 965 708 €	1 820 459 €	2,93%		
PROMOTION TOURISME & CENTRE NATIONAL DE LA MER & PLAISANCE	3 085 803 €	2 147 608 €	3,46%		
Centre National de la Mer	1 247 063 €	377 541 €		Redevance affermage CNM	1 505 819 €
				Loyer IFREMER	55 230 €
Parking Nausicaa	202 050 €	158 076 €		Redevance affermage parking CNM	199 301 €
Promotion touristique	1 636 690 €	1 611 991 €		Taxe de séjour	520 798 €
Plaisance	200 120 €	107 524 €		Redevance plaisance	117 726 €
CULTURE	4 306 620 €	3 524 316 €	5,67%		
Conservatoire	2 854 430 €	2 661 530 €		Tarification CRDB	137 086 €
				Subventions culture + CRDB	264 576 €
Actions culturelles	1 452 190 €	862 786 €		Recettes Festivals	289 €
CONTINGENT INCENDIE	3 265 000 €	3 256 946 €	5,24%		
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	4 978 247 €	2 399 412 €	3,86%		
				Loyers des immeubles	2 412 351 €
SPORT	2 818 758 €	2 642 116 €	4,25%		
Piscine-Patinoire HELICEA	1 557 708 €	1 435 175 €		Redevance d'affermage Héricéa	382 000 €
Interventions Sport	1 261 050 €	1 206 940 €			

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

	ALLOUE 2020	REALISE 2020	en % des dépenses globales
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	1 854 000 €	1 788 297 €	2,88%
URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 978 455 €	1 822 898 €	2,93%
PATRIMOINE NATUREL	845 304 €	603 105 €	0,97%
AIRES D'ACCUEIL	289 050 €	205 622 €	0,33%
LOGEMENT	1 022 666 €	762 508 €	1,23%
FOURRIERE ANIMALE	254 510 €	220 218 €	0,35%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	119 504 €	84 731 €	0,14%
ESPACES VERTS	187 400 €	177 547 €	0,29%
VOIRIES - AMENAGEMENT URBAIN	235 500 €	191 692 €	0,31%
CREMATORIUM	140 915 €	89 777 €	0,14%
ADMINISTRATION GENERALE	5 580 970 €	5 320 330 €	8,56%
ASSEMBLEE LOCALE	1 049 160 €	1 000 848 €	1,61%
COMMUNICATION	985 190 €	673 421 €	1,08%
EAU	634 494 €	302 261 €	0,49%
ASSAINISSEMENT	1 907 848 €	914 696 €	1,47%
EAUX PLUVIALES	350 700 €	252 156 €	0,41%
PROVISIONS SUITE CRISE COVID	4 550 000 €	4 550 000 €	7,32%

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

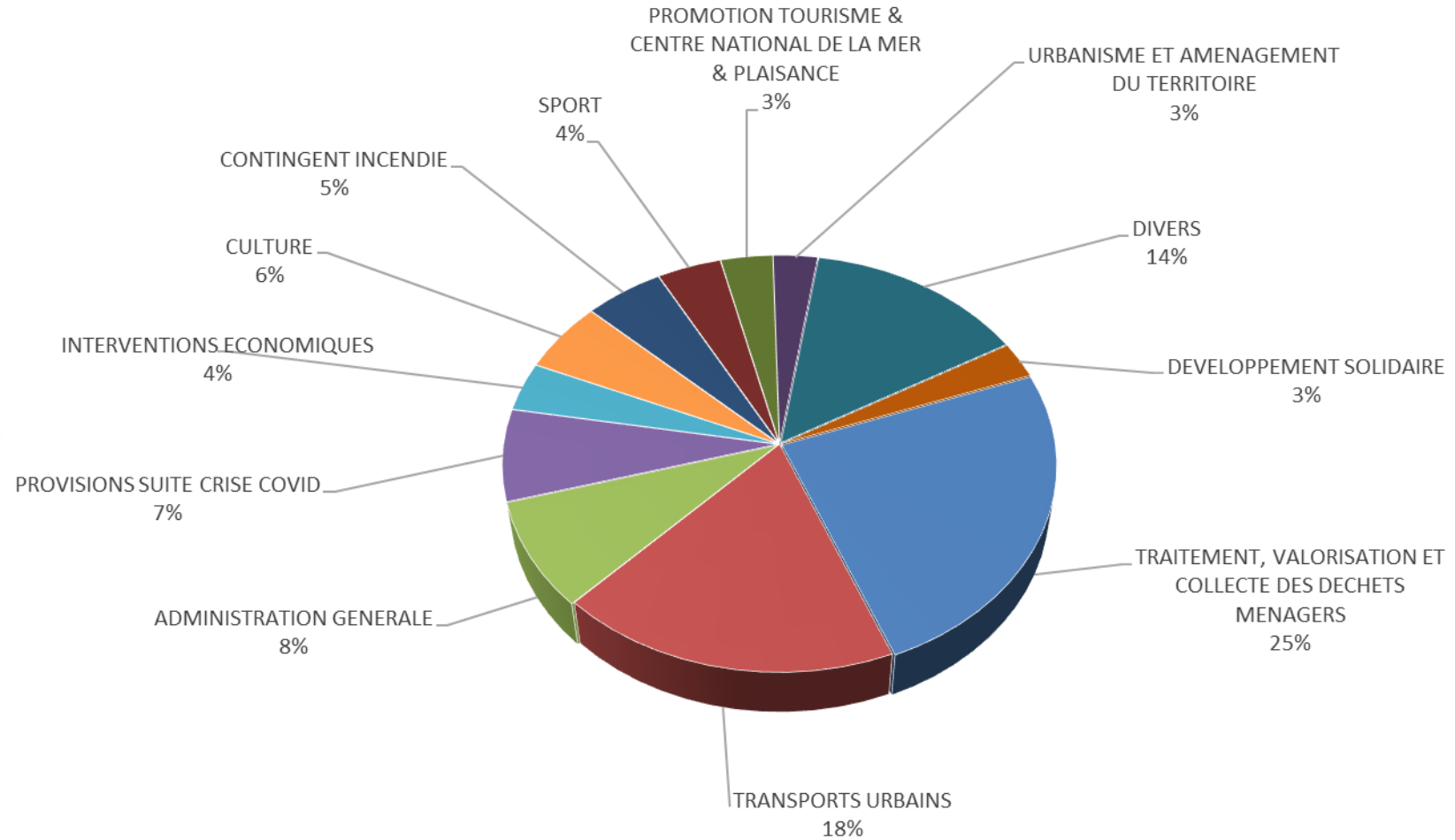
Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le



ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

POIDS DES POLITIQUES PUBLIQUES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE



LES REALISATIONS D'INVESTISSEMENT POUR 2020

POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES CONSOLIDÉES

INVESTISSEMENT

31 % d'aide à l'investissement de tiers (FDC) : 7 699 738 €

+ restes à réaliser (RAR) : 2 975 674 €

69 % d'investissements directs de la collectivité en maîtrise d'ouvrage : 17 311 823 €

+ restes à réaliser : 9 877 926 €

Le taux global de réalisation des investissements est de 43 % :


* 65 % pour les fonds de concours,

* et seulement 37 % pour la maîtrise d'ouvrage.

Le taux de réalisation en maîtrise d'ouvrage s'explique par les ralentissements d'activités induits par la crise sanitaire mais également par la période de renouvellement du mandat. Les principaux projets qui connaissent un décalage dans leur exécution sont :

- Les travaux d'assainissement et eaux pluviales
- la construction du dépôt de collecte
- la salle de spectacle Embarcadère
- les pistes cyclables
- les travaux du parking silo Pitendal
- les travaux de thalassothérapie


ETAT DES FONDS DE CONCOURS A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 12/07/2021
 Reçu en préfecture le 12/07/2021
 Affiché le 
 ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

	REALISE	REPORTE EN 2021
ANAH - Logement privé	2 590 679 €	- €
Développement portuaire	1 000 764 €	- €
Dotation de Solidarité Communautaire Equipement DSCE	925 666 €	1 449 508 €
Fonds d'aide aux bailleurs	823 000 €	- €
Participation aux investissements du budget Plaisance	740 344 €	- €
Aide à la pierre	488 300 €	- €
Fonds sport de haut niveau (FISA)	465 739 €	569 260 €
Aide aux entreprises - Fonds emploi	250 000 €	717 000 €
Aide communautaire logement privé	160 930 €	- €
Lutte contre les inondations (Symsageb)	100 636 €	216 907 €
Equipements sportifs	92 059 €	13 000 €
Fonds communautaire PLAI vacants	35 862 €	- €
Associations Développement Solidaire	15 000 €	- €
Subvention abattoir de Fruges	10 000 €	10 000 €
Aide logement privé - Région	760 €	- €
TOTAL	7 699 738 €	2 975 674 €

Soit 31 % des dépenses d'investissement 2020

NATURE DES DEPENSES D'EQUIPEMENT sous maîtrise d'ouvrage de la CAB

Envoyé en préfecture le 12/07/2021
 Reçu en préfecture le 12/07/2021
 Affiché le 
 ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITE	3 669 674 €
Acquisition de 9 autobus	2 634 911 €
Acquisition terrain pour parking Marinéo	122 000 €
Acquisition de 40 vélos électriques	53 921 €
Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)	29 754 €
Création parking Marinéo + aménagements divers	213 432 €
Schéma directeur cyclable	440 194 €
Mise aux normes des arrêts de bus	78 596 €
Aire de covoiturage	82 945 €
Fourniture et pose abribus	13 922 €
PLAISANCE	2 563 446 €
Opération patrimoniale bascule de l'opération "100 anneaux" du budget économique	2 264 575 €
Travaux équipements nautiques avant port (Pontons) + Moe cale de mise à l'eau	267 638 €
Bateau semi-rigide avec moteur	31 232 €


CENTRE DE TRI + DECHETTERIES	2 044 528 €
Achat de bennes + matériels divers	26 368 €
Travaux centre de tri	61 213 €
Achat d'un transpalette	97 000 €
Travaux déchetterie Saint Martin	1 859 987 €
SPORT	1 865 813 €
Acquisition terrain pour le centre de formation	72 280 €
Mise en place de pontons à usage sportif	412 859 €
Divers travaux sur bâtiments BCK et aviron	36 833 €
Travaux Hélicéa	1 343 842 €
COLLECTE	1 625 552 €
7 Camions bennes + 1 balayeuse	844 344 €
Bacs + colonnes + outillage dépôt de collecte	179 825 €
Travaux bâtiment D "Rives de Liane"	140 264 €
Travaux dépôt de collecte	447 739 €
Etude faisabilité construction d'un centre de transfert	13 380 €

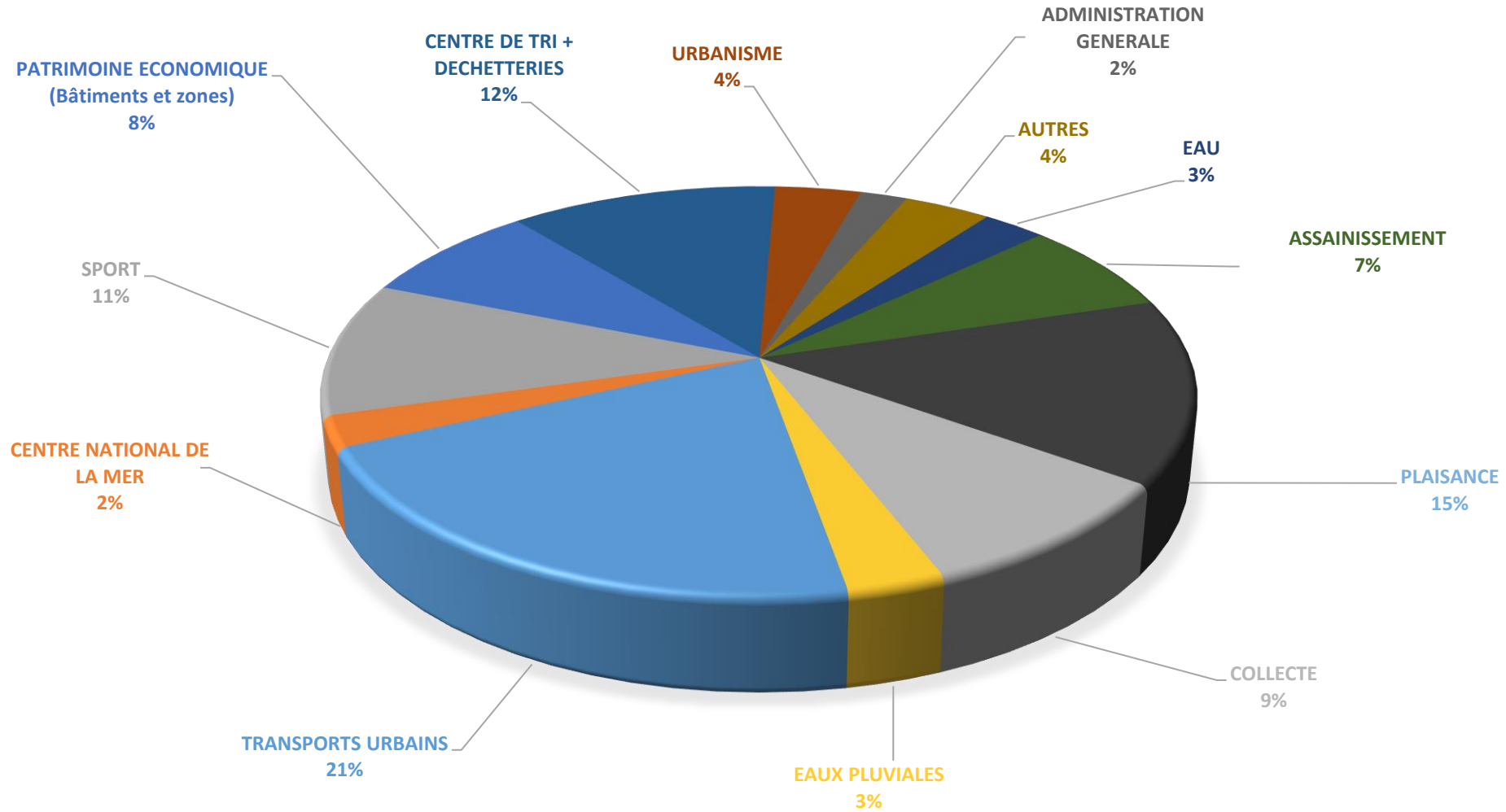
PATRIMOINE ECONOMIQUE (Bâtiments et zones)	1 399 452 €
Acquisition terrain pour parking silo "Pitendal" + régularisation acquisition Centre Equestre	220 475 €
Travaux sur bâtiments économiques	460 586 €
Apport en fonds associatifs "Initiative Boulogne"	300 000 €
Travaux aménagement des zones	221 426 €
Frais d'études (Boucle d'eau tempérée Capécure)	95 535 €
Travaux thalassothérapie	25 880 €
Travaux cale de Radoub	72 453 €
Mobilier de bureau + matériel divers	3 097 €
ASSAINISSEMENT	1 289 009 €
Travaux sur réseaux et ouvrages d'assainissement	1 289 009 €
URBANISME	656 679 €
Parking de Capécure	500 216 €
Parking de l'hoverport	55 085 €
Parking Pitendal	4 888 €
Travaux éclairage public	96 490 €
EAUX PLUVIALES	553 874 €
Travaux eaux pluviales	553 874 €
EAU	482 369 €
Travaux réseaux d'eau dont renouvellement canalisations plomb pour 398.605,22 €	482 369 €

CENTRE NATIONAL DE LA MER	432 718 €
Nouveau Nausicaa	308 242 €
Dépose-repose passagers CNM	88 061 €
Travaux de renouvellement	36 415 €
ADMINISTRATION GENERALE	359 141 €
Travaux sur bâtiments communautaires	32 827 €
Matériel informatique - bureautique	183 395 €
Achat de logiciels	124 709 €
Mobilier	10 352 €
Matériel de petit équipement (outillage divers...)	7 858 €
DEVELOPPEMENT DURABLE PATRIMOINE NATUREL	241 547 €
Solde aménagement Parc Marin	71 944 €
Travaux perret Le Portel	140 714 €
Aménagement des sentiers de randonnée	28 888 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	202 144 €
Achat d'instruments de musique	6 755 €
Logiciel gestion conservatoire	17 053 €
Mise aux normes SSI CRD Boulogne + aménagement parking	151 283 €
Mobilier, petit équipement	27 053 €

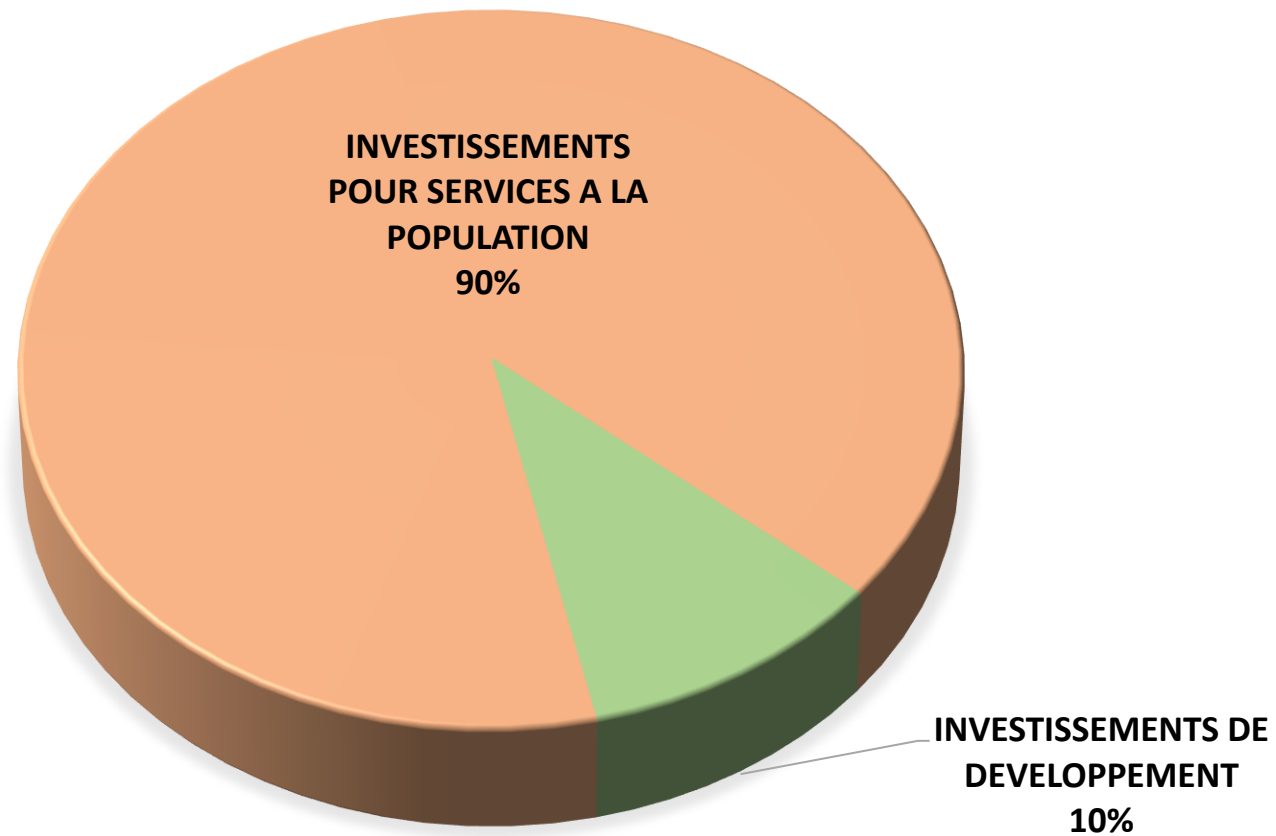
ACTION CULTURELLE	54 465 €
Achat de matériel scénique (sono, éclairage, mobilier...)	54 465 €
ESPACES VERTS - BERGES DE LIANE	42 101 €
Aménagement des berges de Liane + Liane amont	42 101 €
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	30 119 €
Travaux sur aires d'accueil	30 119 €
SALLE DE SPECTACLE	28 140 €
Travaux salle de spectacle	28 140 €
CREMATORIUM	20 618 €
Nouvelle ligne de crémation	20 618 €
FOURRIERE	17 996 €
Travaux divers fourrière	17 996 €
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	11 700 €
Structure gonflable + barrières + banderoles	11 700 €
COMMUNICATION	10 907 €
Matériel informatique	10 907 €
LOGEMENT	8 250 €
Logiciel pour permis de louer/diviser	8 250 €

POIDS RELATIF DES CHARGES D'INVESTISSEMENT DIRECT EN 2020 BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES

Envoyé en préfecture le 12/07/2021
Reçu en préfecture le 12/07/2021
Affiché le 
ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE



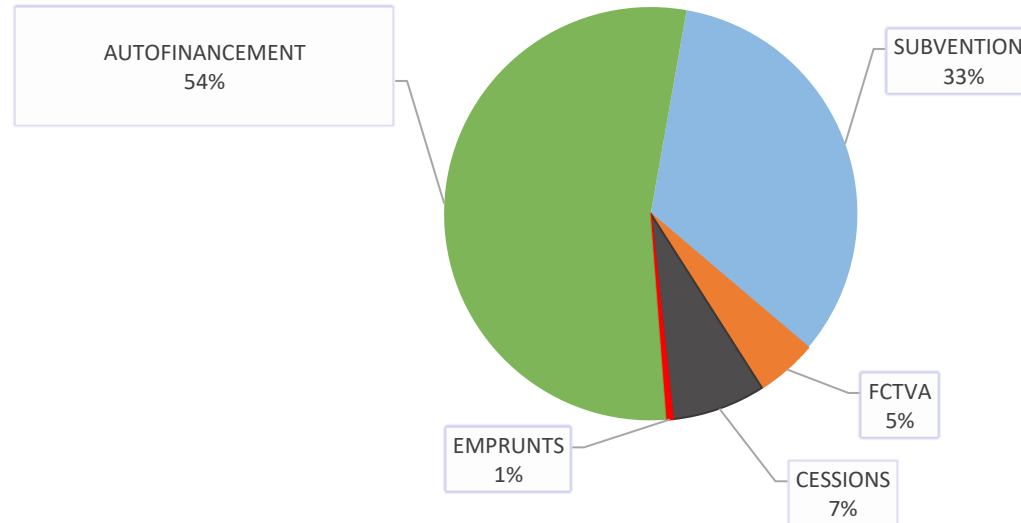
REPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS DE DEVELOPPEMENT ET SERVICES A LA POPULATION



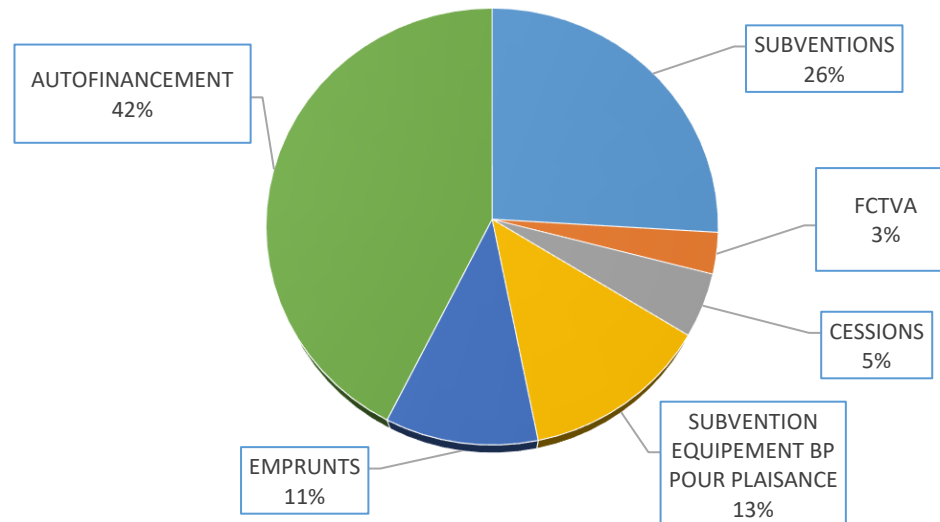


LES MOYENS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

FINANCEMENTS 2020 BUDGETS FONGIBLES



FINANCEMENTS 2020 TOUS BUDGETS Y COMPRIS SPIC



Dans les budgets SPIC :

- Au budget crématorium, un emprunt de court terme de 500 k€ a été entré dans l'attente du versement de l'indemnité pour les défauts du four.
- Au budget assainissement, les subventions et avances de l'Agence de l'eau s'élèvent respectivement à 715 k€ et 1 280 k€.
- Au budget piscine patinoire, les travaux ont bénéficié de certificats d'économies d'énergie (42 k€).

SYNTHESE DE LA DETTE

AU

31/12/2020

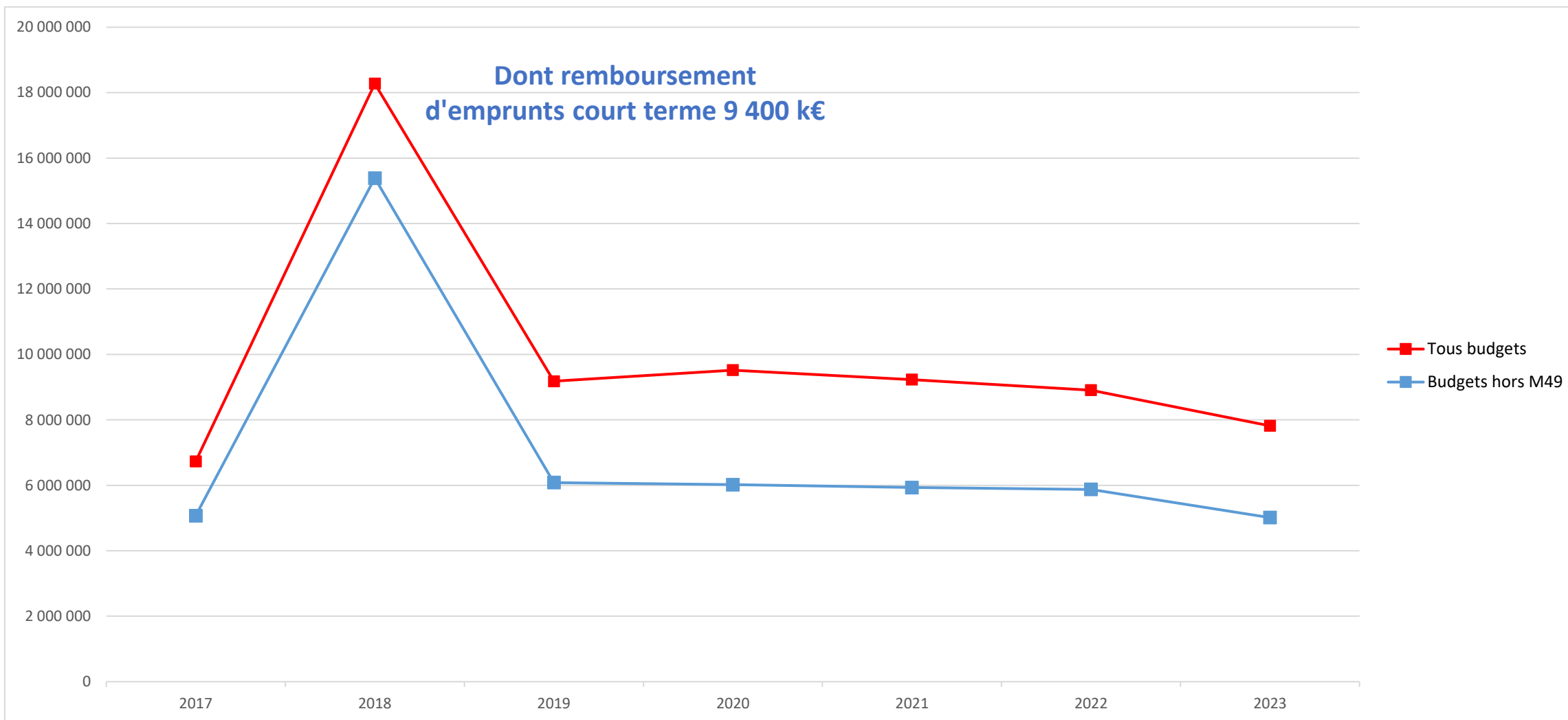
Synthèse de la dette au 31/12/2020

Envoyé en préfecture le 12/07/2021
Reçu en préfecture le 12/07/2021
Affiché le 
ID : 062-246200729-20210701-19C_01_07_2021-DE

Encours tous budgets	95 013 717 €
Dette	79 313 622 €
Avances Agence de l'Eau (Taux 0%)	15 700 095 €
Restes à réaliser à fin 2020 : 360 000€ (Piscine - Patinoire + Plaisance)	
Nombre d'emprunts	239
Taux actuariel Représente le vrai coût de l'emprunt en prenant en compte les frais d'engagement, la marge, la base de calcul et l'effet temps	2,15 %
Marge moyenne	1,13 %
Durée résiduelle	20 ans et 03 mois
Capacité de désendettement	5 ans

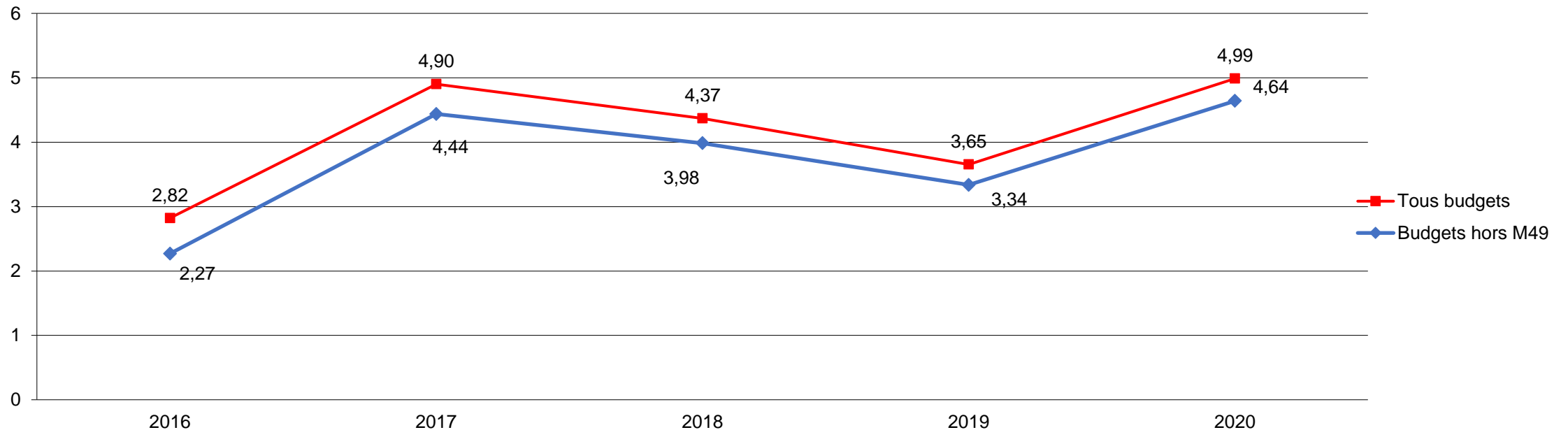
Annuité de la dette jusqu'en 2023

Dont remboursement
d'emprunts court terme 9 400 k€



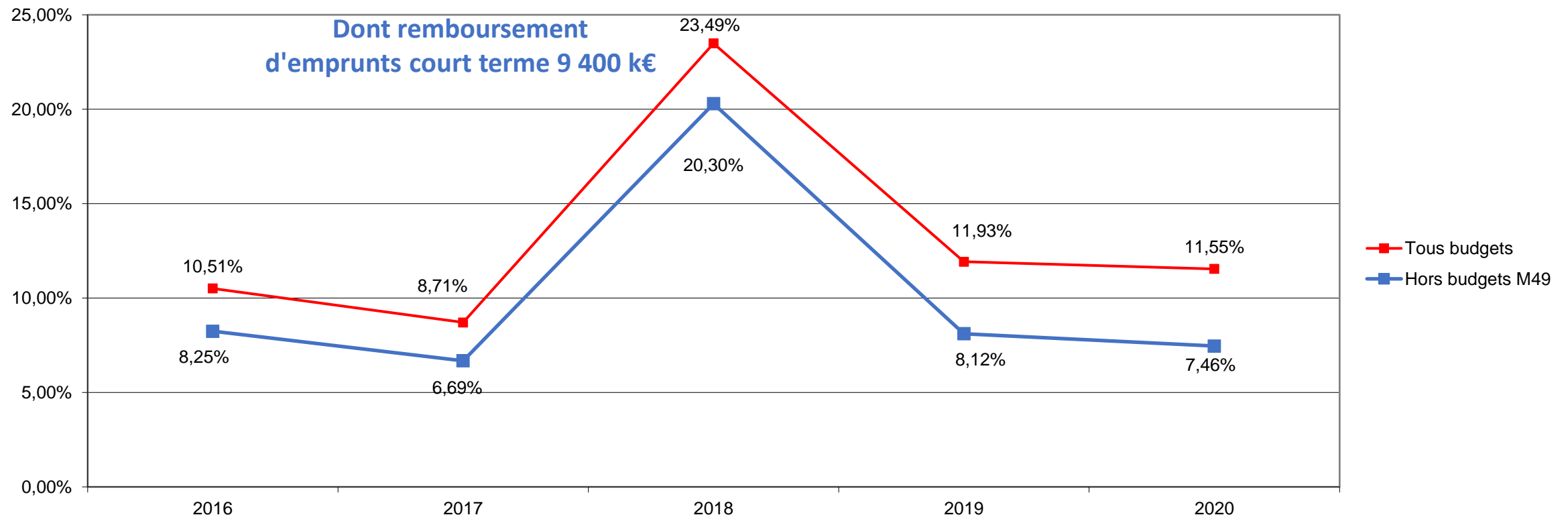
Capacité de désendettement (en années)

La capacité de désendettement correspond au ratio encours de la dette / épargne brute. Il mesure la durée théorique (en nombre d'années) du remboursement de l'encours par l'épargne dégagée.



Ce ratio devient préoccupant dès lors qu'il dépasse 11 à 12 années. On note donc ici que le ratio de désendettement de la collectivité demeure bon (4,64 ans) y compris avec les budgets M49 (4,99 ans) malgré le contexte spécifique de l'exercice 2020.

Poids du remboursement de la dette les charges de fonctionnement (en %)



RATIOS OBLIGATOIRES	2020 Budget principal	Budgets princ CA>100 000 hab	2020 tous budgets CA>100 000 hab
Dépenses réelles de fonctionnement	535 € / hab	399 € / hab	705 € / hab
Mesure du niveau de service rendu			
Produit des impositions directes	366 € / hab	350 € / hab	366€ / hab
Mesure de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire			
Recettes réelles de fonctionnement	656 € / hab	487 € / hab	823 € / hab
Mesure des moyens financiers récurrents			
Dépenses d'équipement brut	94 € / hab	102 € / hab	203 € / hab
Mesure de l'effort d'équipement			
Encours de la dette au 31/12/2020	129 € / hab	435 € / hab	548 € / hab
Mesure de l'ampleur de l'endettement			
Dotations globales de fonctionnement	114 € / hab	99 € / hab	114 € / hab
Mesure de la principale dotation de l'Etat			
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	21,95%	38,90%	20,11%
Mesure relative des charges de personnel			
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	83,04%	90,60%	90,38%
Mesure de la marge de manœuvre pour dégager de l'autofinancement			
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	16,98%	21,00%	24,67%
Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget			
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	19,62%	89,40%	66,62%
Mesure volumétrique de l'endettement			

* Source: DGCL - données CA 2018

III

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT



Communauté d'agglomération du Boulonnais

1 Boulevard du Bassin Napoléon BP 755
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Téléphone : 03/21/10/36/36

e-mail : ebutelle@agglo-boulonnais.fr

Site : www.agglo-boulonnais.fr